

LA SINGULARISATION LINGUISTIQUE DES JUIFS EN PROVENCE ET EN GASCOGNE : DEUX CAS PARALLÈLES OU OPPOSÉS ?

Peter Nahon

Presses Universitaires de France | « La linguistique »

2020/1 Vol. 56 | pages 87 à 113

ISSN 0075-966X

ISBN 9782130823346

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2020-1-page-87.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA SINGULARISATION LINGUISTIQUE DES JUIFS EN PROVENCE ET EN GASCOGNE : DEUX CAS PARALLÈLES OU OPPOSÉS ?

par Peter NAHON

Université de Paris-Sorbonne

Centre Alfred Ernout – EA 4080

« Linguistique et lexicographie latines et romanes »

This article deals with the varieties of French spoken down to our own day by the descendants of the two historic Jewish populations established in Southern France. The first of these two populations was located in Southeastern France and comprised Jews of the former Papal State of Avignon and the adjacent territories formerly known as Comtat Venaissin. The second, located in Southwestern France is of more recent vintage, having been founded in the sixteenth century by descendants of fugitives from the Iberian Inquisitions. Today neither of these two groups numbers more than a few dozen individuals. The unique varieties of French, which they use and which have replaced former varieties of Provençal and Gascon, are teetering on the verge of extinction. Hitherto there has been little systematic study of these dialects. But today, realizing their status as endangered languages, we claim that it is urgent to record and chronicle as much of them as possible. Here we provide a description based upon extant written documents and the results of an ongoing in loco investigation. This is followed by a linguistic analysis of the material, taking into account inter alia the phonetics, the phonology and the constructional morphology of the specific vocabulary. This study is then complemented by a sociolinguistic outline of the situations of use of this heretofore almost neglected linguistic material. The conclusions of our study are that, despite the apparent relationship between these two varieties, their patterns of linguistic divergence are deeply differentiated, hence our doubts about the legitimacy of a single and common denomination, i. e. of "Jewish varieties" or "Jewish languages", for such unrelated linguistic mechanisms.

Le Midi de la France a été le siège de communautés israélites multiséculaires, anciennement occitanophones : d'une part les Juifs des anciens États du Pape, dans l'actuel Vaucluse, dont la présence remonte à l'Antiquité, d'autre part les « Portugais » de Gascogne, issus de l'immigration de fugitifs des Inquisitions ibériques entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Les descendants actuels de ces groupes langagiers, ayant abandonné leurs variétés respectives de provençal et de gascon au

cours des deux derniers siècles, ont conservé jusqu'aujourd'hui, dans leur usage oral du français, maints particularismes linguistiques reflétant leur histoire propre. En effet, tandis que la variété française des Israélites de Provence, résultant d'une situation prolongée de diglossie entre le vernaculaire roman (provençal puis français) et la langue sacrée hébraïque, se distingue principalement de la langue générale par un vocabulaire différentiel directement emprunté à l'hébreu, la variété de Gascogne, formée au sein d'un groupe aux racines religieuses et nationales plus disparates, recourt, par l'emprunt, non seulement aux langues ibéroromanes, mais aussi à toutes les langues des Juifs d'autres communautés, y compris celle de Provence, sur lesquels les « Nouveaux chrétiens » ont eu à compter pour leur (ré)apprentissage du judaïsme après l'épisode inquisitorial. De ce fait, malgré des contacts certains entre eux, ces deux parlers demeurent très différents et constituent deux exemples fondamentalement contrastés d'un même procédé, à savoir, la constitution autonome d'une identité linguistique autour d'une frontière religieuse.

Ces variétés, dont il n'existait jusqu'ici que des descriptions partielles, ne comptent plus aujourd'hui que quelques dizaines de locuteurs chacune, auprès desquels une vaste enquête de terrain, jamais entreprise de manière systématique avant aujourd'hui, est en cours depuis 2014. Or, tandis que les anciennes définitions identitaires de ces communautés linguistiques sont largement obsolètes, leur particularisme se redéfinit en empruntant des voies qui sont, là encore, éloignées l'une de l'autre : tandis qu'en Provence, le vocabulaire juif subsiste comme une sorte d'argot cryptique restreint à quelques familles et dont le caractère hébraïque a été presque oublié, les Israélites gascons, toujours fiers de leur histoire et de leur religion, ont conféré à leur patrimoine linguistique une certaine sacralité en en faisant le réceptacle concret de leur identité en péril. Les représentations se mêlent aux faits, et la linguistique descriptive doit céder le pas à la sociolinguistique pour appréhender un matériau quasi-inédit dont l'étude permet de comprendre comment se

forment et évoluent sur le long terme, des « langues spéciales » (Meillet, 1904-1905 ; Van Gennep, 1908) propres à un groupe socioreligieux.

Certes, dresser un tableau complet de la variation linguistique juive dans le Midi de la France outrepasserait de loin les bornes d'un article synthétique¹ : c'est pourquoi nous présenterons ici, à travers quelques faits en contexte, une esquisse des processus de différenciation linguistique à l'œuvre dans ces langues spéciales, pour en faire voir, malgré leur apparente unité, leur grande diversité, tant selon des critères internes qu'externes, tant dans la diachronie que dans la synchronie.

1. LES ISRAÉLITES DU MIDI ET LEUR HISTOIRE LINGUISTIQUE

1. 1. Deux groupes linguistiques aux origines diverses

On ne peut s'interroger sur la singularité linguistique d'une communauté de locuteurs sans remonter aux sources du particularisme social qui la conditionne : la divergence linguistique d'un groupe, comme l'a justement rappelé Martinet², résulte avant tout de sa séparation sociale. Ceci est d'autant plus nécessaire que, quoi que l'on puisse croire de la similitude apparente de deux groupes sociaux qui ont en commun la religion juive, l'usage du français et une implantation ancienne dans le Midi, les communautés israélites de Provence et celles de Gascogne se sont constituées de manière fort différente. Les Israélites provençaux sont les continuateurs directs du judaïsme médiéval français : leur histoire est celle d'une marginalisation qui a commencé par les diverses expulsions proclamées par les rois de France jusqu'en 1394 et qui s'est poursuivie par le régime d'exception

1. Ce tableau descriptif et analytique est l'objet de notre thèse de doctorat, en préparation depuis 2016 sous la direction de Jean-Pierre Chambon, à l'Université de Paris-Sorbonne, sous l'intitulé *Les parlers français des Israélites du Midi*. Nos enquêtes de terrain, dont la première phase, entre 2014 et 2016, n'a concerné que les communautés juives du Sud-Ouest aquitain, ont donné lieu à une thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, publiée en 2018.

2. « Linguistic divergence results from secession, estrangement, loosening of contact », dit-il dans sa préface aux *Langues en contact* d'Uriel Weinreich (1953 : viii).

auquel les ont soumis les papes dans les États pontificaux où ils avaient trouvé refuge. C'est par un concours de contraintes subies, à savoir, notamment, le port d'habits spécifiques, la ségrégation dans des « proto-ghettos » (les célèbres *carrières*, ou rues aux juifs, de quatre localités de Provence : Avignon, Cavaillon, Carpentras et L'Isle-sur-Sorgue), et l'exercice contraint de certains métiers, dont en particulier le petit négoce, qu'ils ont été en quelque sorte séparés de force de la population chrétienne, et confinés dans leur différence. Il en va tout autrement des Israélites de Gascogne, qui se sont constitués en groupe religieux autonome de leur plein gré : les fondateurs de ces communautés, arrivés pour la plupart d'Espagne et de Portugal entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, professaient tous le catholicisme romain et venaient chercher en France non la liberté religieuse mais plutôt le droit à exister sans que l'Inquisition ne les poursuive au nom de cette « pureté du sang » que leurs éventuelles origines juives étaient accusées de souiller dans leur pays d'origine. La plupart de ces fugitifs des Inquisitions, une fois arrivés en France, se sont d'ailleurs fondus dans la population locale sans laisser de trace, et le « retour » au judaïsme de certains d'entre eux n'a été qu'un fait minoritaire motivé par la volonté délibérée de se constituer en tant que minorité (de Carvalho, 1936 : 82 ; 86-89).

1.2. Formation de variétés « juives » de provençal et de gascon

Quelles qu'aient été les langues liturgiques ou savantes de ces communautés juives, il est établi que leur langue parlée appartenait toujours au même diasystème que le vernaculaire des populations non juives environnantes. Les Juifs de Provence, présents depuis l'Antiquité, n'avaient jamais parlé autre chose que la langue locale ou une variété de celle-ci et ceux de Gascogne avaient adopté le gascon comme leur langue dès la première génération de locuteurs nés en France. Les rares traces documentaires écrites pouvant donner une idée de ce qu'était la pratique langagière orale de ces populations permettent toutefois d'affirmer que les

variétés romanes d'oc parlées par les Juifs étaient déjà singularisées, comme plus tard leurs parlers français ; bien qu'il faille traiter avec une certaine précaution ces sources, dont beaucoup sont des notations, notamment parodiques, de la langue des Juifs faites par des non-locuteurs³, les locuteurs eux-mêmes n'ayant pratiquement pas laissé de littérature en vernaculaire puisque d'autres langues jouaient pour eux le rôle de code haut⁴ : comme c'était le cas dans la population majoritaire, le *patois* échappait presque totalement à la pratique écrite⁵. On peut tout de même affirmer que ces variétés différaient de la langue générale par deux aspects principaux :

- des caractéristiques phonétiques dont il est difficile d'évaluer la nature autrement que par approximation, les sources écrites ne permettant que de tirer sur la pratique orale des conjectures plus ou moins fiables, à partir desquelles il est loisible chercher à déterminer la cause de ces traits phonétiques. À titre d'exemple, nous avons pu établir, sur le témoignage concordant de plusieurs textes, confirmé par des documents métalinguistiques contemporains, que les Juifs de Bayonne au début du XIX^e siècle réalisaient [e] aussi bien en position tonique qu'atone le phonème /œ/ régulièrement articulé [œ] en gascon général de Bayonne et de la zone maritime. L'absence de /œ/ se retrouve dans les parlers de l'arrière-pays, et notamment des localités telles que La Bastide-Clairence, d'après les données de l'ALG⁶, où se sont justement formées les premières communautés juives qui gagnèrent ensuite Bayonne au cours des XVII^e et

3. Par exemple, les textes publiés dans les articles de Viguier (1989) pour la Provence et Nahon (2017a) pour la Gascogne.

4. Un projet d'édition critique et d'analyse linguistique de tous les documents philologiques écrits dans des variétés « judéo-provençales » est en cours depuis 2016, mené conjointement par nous-même et un chercheur de l'université de Harvard (États-Unis). Tous les documents connus dans la variété juive de gascon (chansons satiriques, paraliturgiques, scènes de théâtre populaire, correspondance privée, proverbes, etc.) ont été rassemblés, édités, traduits et commentés par nous dans notre ouvrage mentionné en note 1 du présent article.

5. Les textes effectivement écrits par les juifs du Midi dans leur langue, essentiellement en Provence et à la fin du Moyen Âge (gloses, traductions des prières, textes littéraires tels que l'*Esther* de Crescas de Caylar) ou au début de l'époque moderne (poèmes liturgiques connus sous le nom d'*obros*) sont écrits dans une langue littéraire manifestement expurgée de tout trait d'oralité, et sont donc de peu d'intérêt dans la connaissance des états antérieurs de la langue parlée.

6. Notamment les cartes 2160 pour la voyelle en position de finale absolue atone, et 2370 en position tonique.

XVIII^e siècles. Ce trait différentiel de la variété juive pourrait donc avoir une origine diatopique historiquement justifiable : mais l'examen des mêmes sources montre que pour d'autres isoglosses phonétiques, le parler des Juifs de Bayonne concorde avec le parler général de Bayonne et diffère des variétés de l'arrière-pays. L'analyse dialectologique des textes "judéo-provençaux" permet d'arriver à des conclusions semblables sur d'autres phonèmes : dans un cas comme dans l'autre, le particularisme phonétique, assez discret, coïncidait partiellement avec des traits dialectaux d'autres zones linguistiques, mais la cooccurrence de ces traits dans une même variété n'était propre qu'au parler des Juifs.

– un répertoire verbal constitué principalement d'emprunts, et de néologismes formés majoritairement par dérivation romane régulière sur des radicaux d'emprunt. La situation de diglossie⁷ entre les variétés romanes d'oc et des langues liturgiques et savantes propres aux juifs (et, dans une moindre mesure, l'absence d'exposition directe des locuteurs juifs aux langues de diglossie – latin et français – de la population majoritaire) a eu pour effet l'absorption par la langue parlée d'un fort contingent lexical tiré de ces langues hautes (hébreu dans tous les cas, auquel s'ajoute l'espagnol rituel⁸ et le portugais pour les Juifs de Gascogne).

À quand remonte la singularisation linguistique de ces groupes sociaux ? En Provence, l'infiltration de mots hébreux ne peut pas être antérieure à la « renaissance » de l'hébreu à la fin du Haut Moyen Âge, processus commencé en Italie du Sud et par lequel l'hébreu, entre le VIII^e et le XI^e siècle, devient progressivement la langue liturgique et savante des Juifs d'Occident, se substituant au grec et au latin : avant cela, l'hébreu était pratiquement inconnu en Europe. Ce n'est qu'à partir de la fin du premier millénaire, lorsque l'hébreu apparaît dans les inscriptions funéraires d'Italie puis de

7. Nous employons ce mot, ici et *passim*, avec toute la liberté que préconisait Martinet dans l'emploi d'un terme auquel il proposait l'équivalent de « plurilinguisme collectif » et dont l'emploi ne doit pas faire oublier « l'infinie variété des situations en cause » (1982 : 16).

8. Sur la variété d'espagnol employée comme langue paraliturgique chez les juifs d'Aquitaine, voir notre article (Nahon, 2018b).

France⁹ et que naît une littérature européenne de langue hébraïque, que l'on peut placer le point de départ de l'« hébréotropisme » (le mot est de Masson, 2003 : 154) qui a occasionné l'introduction massive et délibérée de mots hébreux dans les vernaculaires « judéo »-provençaux, mais aussi italiens, allemands, espagnols et autres. En Gascogne, le processus de singularisation linguistique est aussi facilement datable que l'on peut appréhender les étapes du processus au cours duquel des catholiques d'origine portugaise et espagnole, plusieurs décennies après leur installation et leur assimilation linguistique et culturelle dans le terroir gascon, se sont, brusquement et non sans conflits, constitués juifs de religion¹⁰ : la judaïsation linguistique ne fut ensuite qu'un effet concomitant de la judaïsation religieuse, tant pour des raisons externes (une nouvelle identité sociale étant le premier *stimulus* nécessaire à la constitution d'une langue spéciale) que par effet de causes structurelles (la pratique du judaïsme occasionnant un contact linguistique particulier avec de nouvelles langues liturgiques, contact qui sera la cause effective de l'évolution divergente des variétés parlées par les Juifs).

1. 3. Substitution du français aux variétés primaires

Comme le reste des locuteurs de variétés d'oc, les Juifs méridionaux ont progressivement abandonné leurs variétés de provençal ou de gascon au profit du français. Le rattachement des États pontificaux de Provence à la France en 1790, et, la même année, le décret faisant des Juifs du Midi des

9. L'irruption soudaine de l'hébreu dans l'épigraphie juive française a bien été décrite par le regretté Gérard Nahon (1986 : 26-27). Sur la « renaissance » de l'hébreu et l'absence presque totale de traces d'une éventuelle connaissance de l'hébreu en Europe occidentale avant la fin du Haut Moyen Âge, on consultera en priorité l'article de Simonsohn (1974), qui fut le premier à parler d'« Hebrew revival » ; sur ses débuts en Italie, voir Colafemmina (2000) ; sur la situation linguistique du judaïsme avant cela, voir Colorni (1964).

10. D. Graizbord parle du « complex and sometimes contentious process by which a collection of Iberian émigrés became communities of French Jews by 1700 » (2006 : 147). Le processus de judaïsation des catholiques espagnols et portugais arrivés sous le nom de « Nouveaux chrétiens » à Bayonne a bien été illustré par H. Léon (1893 : 423) ; l'étude de Graizbord en propose une étiologie convaincante.

« citoyens actifs », puis la disparition des prérogatives régionales associées aux « Nations juives » de Bordeaux et Bayonne lors de la fondation du Consistoire central des Israélites eurent pour effet direct la diffusion rapide du français, particulièrement valorisé comme la langue de la Nation qui a procuré aux juifs l'égalité de statut et de droits. La généralisation de l'instruction en langue française, les changements sociaux qui affectent les ci-devant « Nations juives » (abandon de l'habitat autrefois concentré des *carrières* et des quartiers juifs de Bordeaux et de Bayonne, diversification des métiers pratiqués), le prestige même associé à l'éloquence française¹¹ participent à asseoir l'emploi de la langue nationale dans presque toutes les fonctions nobles autrefois dévolues à l'hébreu en Provence ou à l'espagnol en Gascogne. Le français devient la langue de la prédication, de la correspondance, de l'administration, de la littérature pieuse et profane, si bien que la connaissance des anciennes langues hautes propres aux juifs régresse au point de s'éteindre pratiquement¹². Concomitamment, le français pénètre à l'oral et fait concurrence aux vernaculaires d'oc. La variété juive de provençal semble s'être à peu près éteinte au début du XX^e siècle¹³ ; en Gascogne, et notamment à Bayonne, il est demeuré des locuteurs de la variété juive de gascon jusqu'aux

11. Nombreux sont les juifs d'origine provençale à s'être illustrés dans l'éloquence juridique ou politique : Adolphe Crémieux (1796-1880), brillant avocat, député, plusieurs fois ministre, est sans doute l'exemple le plus mémorable de ces réussites.

12. Nous avons mis en lumière l'effritement par étapes – mais très rapide – de la connaissance de l'hébreu chez les juifs de Provence dans un article qui traite principalement d'un autre effet de cette évolution linguistique : l'abandon définitif de la liturgie traditionnelle des juifs provençaux (Nahon, 2017b).

13. Il y a grande apparence que l'écrivain Armand Lunel (1892-1977), fréquemment mentionné comme « le dernier locuteur du judéo-provençal » dans la littérature non scientifique, ne pouvait pas produire d'énoncés en provençal et ne connaissait de l'ancienne variété juive que quelques particularismes passés dans le français des juifs provençaux, particularismes qu'il a çà et là employés dans ses romans et articles. Nous tenons cette information de témoins de première main et notamment de membres de sa famille. Parmi les nombreuses affirmations fallacieuses, à l'avenant de celle-ci, qui circulent au sujet de la langue des juifs provençaux dans les publications d'amateurs et sur l'Internet, signalons, une fois pour toutes, que le pseudo-glottonyme *chudait* (parfois écrit, sans doute pour faire plus exotique, *shuadit*), qui n'est autre qu'un adjectif qualificatif ayant pour sens "choisi", apparaissant dans un poème judéo-provençal de 1803, n'en est venu à désigner le « judéo-provençal » que par l'effet d'un contresens fantaisiste du philologue amateur Szajkowski (1948), qui a eu ensuite une fortune singulière sous la plume d'amateurs. La notice de Strich/Jochnowitz (2015) a eu le mérite d'attirer l'attention sur ce point ; sur les limites des hypothèses phonologiques suspectes proposées dans cet article à propos du judéo-provençal, nous renvoyons à notre compte rendu dans le *BSL* (Nahon, 2016 : 95).

années 1960. Certains de leurs descendants, maintenant âgés de plus de 80 ans, sont encore en mesure de restituer des segments d'énoncé (phrases stéréotypées, proverbes) dans la variété juive de gascon, mais ne peuvent plus, comme le pouvaient leurs parents ou grands-parents, produire d'énoncés spontanés.

2. CARACTÉRISTIQUES DU FRANÇAIS PARLÉ PAR LES DESCENDANTS D'ISRAËLITES MÉRIDIIONAUX

2. 1. *Considérations générales*

Les descendants actuels de ces groupes langagiers, ayant abandonné leurs variétés respectives de provençal et de gascon au cours des deux derniers siècles, emploient aujourd'hui, dans différentes modalités, des variétés de français méridional qui leur sont propres. Le maintien d'une identité de groupe a eu pour effet, aussi bien en Provence qu'en Gascogne, que le français parlé par les Juifs a retenu une grande partie du lexique différentiel des anciennes variétés d'oc et a même continué de produire des particularismes. Dans les deux variétés, le lexique différentiel forme l'essentiel de la variation d'avec les variétés générales : en l'état actuel de nos enquêtes de terrain¹⁴, conduites depuis 2014 auprès d'une quarantaine de locuteurs plus ou moins performants, il est d'environ 900 éléments (mots, y compris variantes, et lexies complexes) pour la Gascogne et de 500 pour la Provence. Ces particularismes viennent s'ajouter, dans le français des locuteurs, à un usage plus ou moins étendu des régionalismes de leur aire respective. De surcroît, la variété de Gascogne se différencie du français général par la présence de deux phonèmes empruntés (/ŋ/ et /x/), mais présents uniquement dans le vocabulaire différentiel, et d'éléments morphologiques (suffixes). À ces exceptions près, l'altérité linguistique juive ne se signale pas autrement que par le lexique.

14. Tous les faits et exemples linguistiques présentés dans cet article sont tirés de nos propres relevés de terrain.

2. 2. Particularités du lexique du français des Juifs de Provence

Le vocabulaire différentiel de la variété parlée en Provence se répartit grossièrement en deux classes : (1) le lexique emprunté à l'hébreu *via* le parler provençal aujourd'hui éteint, c'est-à-dire entrés dans la langue parlée avant le XIX^e siècle, lorsque l'hébreu, jouant encore le rôle de langue haute, comprise, étudiée et pratiquée par tous, pouvait servir de réservoir d'emprunts ; (2) le lexique créé en français, par dérivation régulière sur la base de mots d'emprunt anciens, par manipulation métaplastique de ceux-ci ou par création spontanée.

Le lexique d'origine hébraïque, vestige figé d'une situation révolue de diglossie entre le vernaculaire roman et la langue sacrée, consiste en une série finie d'emprunts traditionnels, de code à code, où le sémantisme de la langue d'origine est généralement conservé presque intact dans la langue d'arrivée ; la forme phonique des mots est tributaire de l'adaptation de mots hébreux, empruntés initialement suivant la prononciation liturgique locale de l'hébreu, au système phonologique provençal puis français, ce qui rend parfois ardue la recherche des étymons. La répartition onomasiologique du lexique d'emprunt, qui coïncide à peu près régulièrement avec le lexique de base d'une langue naturelle, ainsi que les étymons de ces mots, ont beaucoup d'analogie avec le vocabulaire différentiel de base hébraïque des parlers des Juifs d'Italie¹⁵, et, pour sortir du domaine roman, des parlers judéo-allemands de la vallée du Rhin. Ce lexique juif de Provence partage aussi nombre de caractéristiques avec le lexique différentiel de ces anciens argots de colporteurs dont le vocabulaire secret était principalement de base hébraïque, argots autrefois répandus dans plusieurs parties de l'Europe, non nécessairement parlés par des groupes de religion juive et dont les formes germaniques, dites *Rotwelsch*, sont bien connues¹⁶. De même que les locuteurs de ces argots, les descendants de juifs provençaux qui emploient aujourd'hui ce lexique ont conscience de y recourir comme à un instrument

15. À propos duquel il faut renvoyer à l'excellente somme d'Aprile (2012).

16. Voir, par exemple, le copieux dictionnaire de Klepsch (2004).

conscient de communication cryptique, un « langage secret » auquel ils donnent d'ailleurs une abondance de glottonymes : nous en avons relevé jusqu'à quatre¹⁷. Les particularismes, au gré du besoin qu'a le locuteur de rendre son énoncé cryptique (et dans la limite des ressources du lexique différentiel), viennent se substituer, à dessein, à des mots français qu'ils remplacent littéralement. À titre d'exemple, voici une phrase type, produite dans le dessein de nous donner un échantillon de sa variété, par un locuteur né à Marseille en 1946 lors d'un entretien d'enquête réalisé le 7 décembre 2015, et la « traduction » en français de référence proposée par le même locuteur :

Le is est complètement faard : il est allé dans un maané avec sa issa et ses banins et comme il a trouvé que l'aralage était davar et chacard, il a pas voulu praer.

« L'homme est complètement fou. Il est allé dans un restaurant avec sa femme et ses enfants et comme il a trouvé que la nourriture était mauvaise et chère, il n'a pas voulu payer ».

Certains mots conservent à peu près exactement le sémantisme de leur étymon : c'est le cas de *is* ['is] subst. masc., emprunté à hébr. אִישׁ *'iš* « homme » et son féminin *issa* [i'sa] (hébr. אִשָּׁה *iššā* « femme »). Il en va de même de *banin* [ba'nɛ̃], à la différence que l'étymon hébreu est le pluriel בניִם *banim* « enfants », réinterprété comme un singulier, qui en français devient phonétiquement invariable en nombre. D'autres connaissent un développement sémantique lié aux nécessités pragmatiques de leur emploi vernaculaire : ainsi *maané* [maa'ne] subst. masc. est un emprunt à hébr. מַחֲנֶה *maḥaneh* « camp, campement » mais s'emploie en français dans le sens de « restaurant ; hôtel » (et « maison » chez quelques locuteurs), le sémème de l'étymon étant pratiquement inusité. L'adjectif *chacard* [ʃa'kaʁ] « cher, onéreux », par restriction sémantique, ne conserve qu'une part des sens possibles de son étymon hébr. יָקָר *yaqar* « cher »¹⁸. Le substantif masculin

17. Voir *infra*.

18. La réalisation [ʃ] du phonème correspondant à hébr. ך y est régulière dans le parler juif provençal et se retrouve dans presque toutes ses occurrences étymologiques, au moins lorsque ce phonème est en début de syllabe, et en particulier à l'initiale du mot. Il faut postuler une première évolution [j] > [dʒ], comme dans le vocabulaire roman (ce trait se retrouve aussi dans certains hébraïsmes judéo-italiens

aralage [aʁa'laʒə] est régulièrement formé, par dérivation suffixale, sur le verbe *araler* [aʁa'le] « manger », formé par emprunt d'hébr. אָכַל 'akhal « manger » : rien ne permet de dire si le substantif *aralage* a été formé en français ou bien déjà en provençal avec le suffixe *-àgi* (< -ATICU). On a relevé par ailleurs de nombreux autres dérivés formés sur des verbes d'origine hébraïque avec le suffixe *-age* (ou son cognat provençal, par la suite francisé). L'adjectif *davar* [da'vaʁ] procède de l'évolution sémantique d'un emprunt d'hébr. דָּבַר *dabhar* « chose », employé en hébreu post-biblique et dans des états antérieurs du parler provençal comme forclusif (comme fr. *rien*), qui a ensuite acquis, dans le parler des Juifs, valeur de négation puis, de là, une variété d'emplois à connotation négative, dont le plus fréquent est celui comme adjectif qualificatif avec les sens de « mauvais, déplaisant ; d'aspect vilain, laid ».

Outre le vocabulaire d'origine hébraïque reconnaissable, dont cette phrase illustre la nature¹⁹, le lexique compte des mots de création plus récente : en effet, les locuteurs, n'ayant plus, depuis au moins un siècle et demi, à leur disposition l'hébreu qui leur fournissait un stock inépuisable de mots potentiellement utilisables dans la langue parlée à la place du vocabulaire roman, ont trouvé d'autres ressources pour suppléer aux vides onomasiologiques existant là où le lexique traditionnel ne présente aucun particularisme : parmi d'autres solutions linguistiques (notamment, l'extension du sémantisme de mots devenant hautement polysémiques, mais tout de même utilisables en vertu de la connivence entre

avec ancien *yod* initial), puis dévoisement en [j] et simplification de ce segment phonique, par influence du système articulaire français, où les affriquées sont instables, en [ʃ].

19. Nous passons volontairement sur *faard* [fa'ɑʁ] et *praer* [pʁa'e], dont l'étymologie n'est pour l'instant pas établie avec certitude. Le premier pourrait être d'origine non hébraïque, puisqu'il forme un féminin [fa'ɑʁda], alors que tous les autres adjectifs en [-ɑʁ], lorsqu'ils sont d'origine hébraïque manifeste, sont épiciènes (ainsi *davar* et *chacard* entre autres). Le verbe *praer* « payer » pourrait être formé sur hébr. פָּרַח *perah* « fleur », mot qui a été employé, par calque du type lexical *florin*, pour désigner des monnaies en judéo-italien où l'on trouve (Modène) *parachem* « unité monétaire, sou » (Aprile, 2012 : 245). Il n'y a pas trace de cet emprunt en Provence, mais il n'est pas improbable qu'il ait disparu du parler par concurrence d'autres mots – assez nombreux ! – désignant l'argent. Dans ce cas, l'évolution phonétique menant d'hébr. פָּרַח *perah* à la forme verbale française [pʁa'e] serait régulière dans le parler juif provençal, où l'on trouve, semblablement, un verbe *braer* [bʁa'e] « partir », formé sur hébr. בָּרַח *barah* « fuir ».

locuteurs, qui leur permet de deviner quel sens il faut donner à ces mots), signalons une filière de création lexicale typique de la créativité néologique des locuteurs. À partir du mot *ima* [i'ma] subst. fém. « mère », régulièrement emprunté à hébr. אִמָּא 'ima', forme construite de אִם 'em « mère », il a été conçu le mot *ipa* [i'pa] subst. masc. « père », par substitution du segment phonique [m], (apparemment évocateur de l'idée de « maternité » dans les langues romanes) par son antonyme (si l'on peut parler ainsi d'un son) [p]. Le substantif *ipa* est largement attesté chez nombre de locuteurs ; de surcroît, un locuteur marseillais nous a signalé avoir formé, dans son enfance et avec son frère également locuteur, les mots *isseu* [i'sœ] subst. fém. « sœur » et *ifré* [i'fœ] subst. masc. « frère », mots qui procèdent de *ima* selon le même schéma morphocréateur analogique qui avait antérieurement mené à la formation de *ipa* : troncation du substantif français originel (*maman, papa, sœur, frère*) après la première syllabe et ajout de [i-] prosthétique servant à la fois de marque de classe identifiant les termes de parenté et de préfixe déformateur, visant à éloigner le mot crypté du mot général.

2. 3. Particularités du lexique du français des Juifs de Gascogne

La composition du lexique différentiel de la variété parlée par les Juifs de Gascogne est tout autre, aussi bien quant à l'origine étymologique des mots, beaucoup plus variée qu'en Provence, qu'à leurs procédés de formation. Un classement stratigraphique selon l'origine des mots démontre bien cette diversité. Sur 512 mots retenus parmi l'ensemble de notre relevé (à l'exclusion des lexies complexes et des variantes phoniques), 141 sont des mots de formation interne au parler : il reste 371 emprunts directs à d'autres langues, parmi lesquels 14 % d'emprunts au gascon (emprunts non retrouvés dans le français régional coterritorial), 33,8 % à l'espagnol, 8,2 % (au moins) spécifiquement à l'espagnol liturgique, 9 % au portugais, 26,8 % à l'hébreu (biblique et liturgique), et 16,3 % à d'autres langues (dont : autres parlers romans, yidich, argots divers, mots d'origine inconnue)²⁰.

20. Ces chiffres sont tirés de notre étude (Nahon, 2018^e : 375-381).

Cette diversité ne doit pas étonner, venant d'un groupe linguistique dont il faut rappeler les racines religieuses et nationales plus disparates. Les langues ibéroromanes, non seulement langues de substrat d'une grande partie de la population juive gasconne, ont surtout servi de langue haute en situation diglossique, comme on l'a dit, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il est normal de trouver des mots appartenant aux catégories sémantiques naturellement utilisées dans la langue de l'administration religieuse et du culte : par exemple, *casamiente* « mariage » (esp. *casamiento*), *entierre* « enterrement » (esp. *entierro*), *fache* « bande de tissu pour serrer le rouleau de la *Torah* » (port. *faixa*, employé dans le même sens restreint chez les Juifs *sephardim* d'Amsterdam et de Livourne), *cachigne* « tronc servant à la quête » (port. *caixinha* « petite boîte », *id.* à Amsterdam), mais aussi, par exemple, des formes verbales figées sorties de la liturgie, telles que *abastaranos* « ça suffit ! », empruntée à esp. liturg. *abastara a nos* « cela nous aurait suffi », traduction rituelle du répons hébreu de la *Hagada* de Pâque « דַּיְנוּ » (« *daienu* »), traditionnellement lue en espagnol dans le rite pratiqué à Bordeaux et à Bayonne.

Les 26,8 % de mots d'origine hébraïque sont une statistique à prendre avec précaution : en effet, il faut distinguer, parmi ces mots, (1) ceux empruntés par l'intermédiaire d'autres variétés parlées par des Juifs, notamment judéo-provençal et judéo-italien, et (2) les formations propres aux juifs gascons, essentiellement par délocutivité. Le premier groupe d'hébraïsmes, dont la présence est due à l'apport démographique non négligeable (environ un tiers du total de la population) de familles originaires de Provence et d'Italie²¹, sont reconnaissables notamment par la phonétique. Ainsi le verbe *rhatier* [xa'tje] « faire ses besoins, déféquer », dont l'*etymologia remota* est certes hébraïque, est à rattacher au judéo-provençal *[xa'tʃa], de même sens (non attesté mais dont la forme française *racher* [ʁa'ʃe], avec la même adaptation [tʃ] > [ʃ] signalée *supra*, est largement attestée aujourd'hui dans le parler des

21. Et, certainement, au rôle joué par ceux-ci dans la judaïsation des Espagnols et Portugais, qui à leur arrivée en France étaient plus familiers du catholicisme romain que du judaïsme.

Juifs de Provence), qui est initialement un verbe de base hébraïque, formé, comme son cognat judéo-italien (Venise) *haiàr* « déféquer » (Aprile, 2012, 55, 156), sur hébr. חַיִּים *hayim* subst. masc. « vie » ou חַי *hay* adj. qual. « vivant » (avec, comme signalé *supra*, hébr. יָ *yod* donnant [ʃ] en Provence) avec une évolution sémantique supposant un usage initial euphémique de type « faire une besogne vitale ». L'adaptation, due au passage par le gascon, de [ʃ] en [tʃ], est tellement régulière qu'on la retrouve dans presque toutes les occurrences étymologiques d'anciens [ʃ], même dans des emprunts à d'autres langues : par exemple, *borratye* [bo'ratʃə] « personne en état d'ébriété » emprunté à esp. *borracho* [-'aʃo]. Les quelques hébraïsmes indirects, passés par d'autres variétés, dont *rhatier* fait partie, sont complétés par une autre série de mots que l'on hésite à qualifier d'emprunts. Ces mots sont des néologismes, formés à partir de segments d'énoncés liturgiques non compris, par délocutivité : ils sont les produits d'une diglossie incomplète avec l'hébreu, qui, contrairement à la situation provençale, n'est pas, pour les locuteurs, un système linguistique proprement dit mais seulement le vecteur d'une liturgie apprise et répétée machinalement, sans égards pour le sens²². Le sémantisme de ces mots, dans la langue parlée, se construit non sur celui de l'étymon (qui n'en est pas un *stricto sensu*) mais sur le contexte pragmatique dans lequel l'énoncé liturgique qui sert de base au néologisme délocutif est prononcé. Entre autres exemples, on peut relever *faire osséchalom* « quitter un endroit (dans la précipitation) », formé sur hébr. עֲשֵׂה שְׁלוֹם *'ose šalom* « qui accomplit la paix »,

22. Sauf de très rares exceptions, les juifs bordelais et bayonnais prononçaient toute leur liturgie hébraïque sans rien en comprendre. L'hébreu, chez eux, n'a jamais occupé d'autre fonction que celle de langue de prière ; l'enseignement religieux, même chez les liturges de métier, n'allait pas au-delà de la lecture et de la juste prononciation de la liturgie. À ce sujet, on consultera notre étude sur la religion populaire des juifs gascons (Nahon, 2018c) et notre édition critique du *Seder hazanut* des juifs bordelais (Nahon, 2018d), code liturgique rédigé en 1870 dans le cadre de l'école des ministres officiants de Bordeaux et dont il est patent que les scripteurs avaient des connaissances en hébreu extrêmement limitées. Les juifs bordelais n'ont jamais produit de littérature pieuse en hébreu (alors que ceux de Provence ont eu une production littéraire hébraïque abondante jusque vers 1830) ; enfin, tandis que les juifs de Provence se servaient de l'alphabet hébreu même pour écrire d'autres langues ; les juifs de Gascogne ne s'en sont jamais servi pour quoi que ce soit d'autre que la liturgie, liturgie qu'ils ont même, dès le XIX^e siècle, souvent translittérée à des fins pratiques en caractères latins. À ce propos, voir les manuscrits édités par Bar-Asher (2006, 2013).

début de la dernière phrase de la prière dite *Qadiš*, phrase qui, dite par l'officiant, s'accompagne d'une révérence et de trois pas en arrière, d'où l'idée de « départ » associée à la locution. Autre exemple, la locution verbale *faire michéberarh* [mišebe'rax] « (1.) faire une offrande ; (2.) payer (dans n'importe quelle transaction) », formé à partir d'hébr. מי שברך *mi šeberakh* « celui qui a béni [les patriarches, bénisse...] », incipit d'une formule de bénédiction récitée par l'officiant à l'intention des donateurs et bienfaiteurs de la synagogue au moment où ils s'engagent à faire une offrande devant l'assemblée des fidèles. En un second temps, le segment délocutif acquiert, en plus de son sémantisme nouveau, par une espèce de métonymie régressive, un usage comme substantif régulier : *michéberarh* subst. masc. « argent, richesse pécuniaire » (exemple : *Il est riche, il a du michéberarh*)²³. Sauf cas particuliers et exceptionnels, les Juifs de Gascogne sont encore assez attachés à leurs traditions religieuses, et familiers de leur liturgie pour que les référents pragmatiques de ces mots soient encore pleinement intelligibles. De même qu'il n'y a aucun rapport entre la situation des Juifs de Provence, très largement connaisseurs de l'hébreu jusqu'à l'abandon brutal de cette diglossie il y a environ deux siècles, et celle des Juifs de Gascogne, pour qui l'hébreu n'a jamais été doté de fonctions proprement langagières, outre celle d'être le vecteur des énoncés répétés non analysables d'une liturgie non comprise, il n'y a pas non plus de commune mesure entre les hébraïsmes présents dans le parler juif provençal, qui sont de véritables emprunts de code à code, et ces délocutifs, qui sont des néologismes dont la forme, rigoureusement, ne fait qu'imiter des sons répétés et entendus par les locuteurs, dont il importe bien peu que ce soit ou non de l'hébreu²⁴.

Outre les faits purement lexicaux, on signalera que le système phonologique du vocabulaire différentiel présente deux phonèmes absents de l'inventaire du français général : /ɲ/

23. Nous avons développé l'analyse de ces exemples de délocutivité déliturgique, ainsi que d'autres exemples, dans un article consacré à ce phénomène et à ses diverses formes (Nahon, 2018a).

24. De même qu'il importe peu, dans les mots français *kyrielle* ou *lavabo*, que les segments délocutifs, tirés de la liturgie catholique, qui en forment la base phonique, soient respectivement du grec ou du latin.

et /x/. Leur statut phonologique est différent l'un de l'autre. Sauf chez une minorité de locuteurs qui sont moins performants dans leur usage de la variété que la moyenne et chez qui les deux phonèmes ont fusionné, avec pour effet que [x] n'apparaît chez eux que comme variante combinatoire d'un seul et unique phonème²⁵, /x/ conserve chez la majorité des locuteurs une fonction distinctive par rapport à /R/. Par exemple, *tarhe* ['tax(ə)] « postérieur, fesses » (emprunté, par le judéo-italien ou le judéo-provençal, à hébr. תחת *tahat* adv. « derrière ») est bien distinct de fr. *tare* ['tar(ə)] ou *tard* ['tar] ; de même, *parhe* ['pax(ə)] subst. fém. « peur, crainte » (emprunté à hébr. פחד *paḥad* subst. masc. « peur » sans doute *via* le judéo-italien de Livourne *pàha* où la forme est déjà féminine, d'après Aprile, 2012, 65) ne peut se confondre avec fr. *part* subst. fém. Le phonème /ɲ/ ne survit plus que chez quelques locuteurs âgés et particulièrement conservateurs linguistiquement, et même chez eux, il a perdu toute fonction distinctive ; il ne demeure dans certains mots comme [mã'ɲot] subst. masc. « argent » (hébr. מעות *ma'ot* *via* le judéo-italien, où ce mot est attesté partout, d'après Aprile, 2012 : 245) où il ne se distingue de /ɲ/ (avec lequel il a fusionné chez les autres locuteurs) que par conservatisme phonique. Enfin, des trois suffixes d'emprunt, *-ous* (gasc. < -OSU) *-oure* (ibéroroman < -URA) et *-ote*, qui ont servi à former un grand nombre de substantifs dérivés dans le parler des Juifs de Gascogne, seul *-ote*, qui se trouve dans des substantifs à connotation plaisante, diminutive ou intensive (par exemple, *borratchote*, *cacamote*, *gnagnote*, *manote*, *micnote*, *moufinote*, *parhote*, *rabinote*, etc.²⁶) paraît encore, à titre résiduel, productif, lorsque affixé à des noms propres pour former des diminutifs.

De fait, malgré des contacts certains, la composante différentielle de ces parlers, tant dans son étymologie que dans ses dynamiques morphocréatrices, a bien peu en commun

25. Cette neutralisation de l'opposition /x/ - /R/ s'est généralisée dans le parler des juifs de Provence, qui a aussi dû, autrefois, comprendre ce phonème dans des mots d'origine hébraïque, mais où il n'en reste plus trace. Le verbe *racher* ou le substantif *avalage* mentionnés *supra* en sont des exemples.

26. Pour des considérations lexicologiques, que le contexte ne nous permet pas de développer ici, sur tous ces mots, nous renvoyons à notre Inventaire du vocabulaire différentiel employé par les juifs de Gascogne, dans Nahon, 2018^e.

d'une variété à l'autre. Leurs usages, ou, si l'on veut, leurs caractéristiques externes, diffèrent tout autant, sinon plus.

3. QUELS USAGES POUR QUELLES VARIÉTÉS ?

TABLEAU SOCIOLINGUISTIQUE

3. 1. Des variétés en « fin de cycle »

Le portrait que nous dressons de ces variétés pourrait les laisser paraître plus vivantes qu'elles ne le sont en réalité. Leur usage ne concerne plus aujourd'hui que quelques dizaines de locuteurs chacune dont, pour chacune des deux variétés, une dizaine de locuteurs très performants connaissant la majorité du stock lexical, tandis que les autres en ont une connaissance plus disparate. Et pour cause : les anciennes définitions identitaires de ces communautés linguistiques sont largement obsolètes. Ni les uns ni les autres ne constituent plus une communauté linguistique : à terme, cette situation devrait aboutir à l'extinction de particularismes qui ont perdu leur ancienne raison d'être. Les locuteurs d'une même variété ne se rencontrent plus, au-delà de leur proche parentèle, qu'en des circonstances exceptionnelles²⁷ : le dernier facteur de cohésion qu'aurait pu être l'appartenance religieuse a cessé d'être. Les locuteurs de la variété de Gascogne sont désormais disséminés loin des lieux de culte, qui, de plus, ont cessé d'être affectés au vieux rite dit portugais, et les descendants des Juifs de Provence qui en parlent encore la variété sont à peu près tous affranchis de toute pratique religieuse, juive ou autre. Parmi ceux qui l'emploient encore régulièrement (car nombreux sont ceux qui, le connaissant, ne s'en servent plus du tout, étant isolés des autres locuteurs), le particularisme se redéfinit en empruntant des voies là encore éloignées l'une de l'autre.

27. Nous avons, à titre expérimental, réussi à réunir neuf locuteurs de la variété de Provence le 6 août 2016 le temps d'un après-midi ; pareil rassemblement ne s'était plus produit depuis très longtemps ! L'entretien a été enregistré. En Gascogne, nous n'avons jamais, malgré nos tentatives répétées, pu réunir plus de quatre locuteurs en même temps.

3. 2. En Provence : un argot professionnel devenu une « tradition familiale »

En Provence, le répertoire lexical issu de l'ancienne variété de provençal parlée par les Juifs subsiste comme une sorte d'argot cryptique qui n'est plus lié à une appartenance religieuse. Inconnu d'une grande partie des descendants des Juifs de l'ancien Comtat, il demeure connu et pratiqué par quelques familles seulement, partiellement ou entièrement issues de l'ancienne communauté, mais dont les membres n'ont pas conscience d'appartenir à un groupe religieux ou culturel distinct, ne pratiquant plus aucune religion depuis plusieurs générations, et étant souvent issus de mariages mixtes à la deuxième ou troisième génération. On parle cette variété parce que « c'est dans la famille ». C'est, d'ailleurs, ce qui rend les locuteurs difficiles à localiser : toute personne nommée Crémieux, Mossé ou Naquet ne connaît pas forcément cette variété, tandis qu'elle peut être pratiquée par des personnes qui ne sont que très partiellement d'origine juive comtadine mais chez qui des facteurs externes ont fait perdurer le particularisme langagier : ainsi, la plupart des locuteurs actuels, ou de leurs parents, ont été représentants de commerce. Le maintien de cette activité professionnelle, qui n'est rien d'autre que l'équivalent moderne du colportage pratiqué par leurs ancêtres du temps de l'Ancien Régime, est, dans leur cas, la principale cause de rétention d'un vocabulaire précieux dans un métier où il peut être utile de communiquer sans se faire comprendre du chaland. Beaucoup disent ne pas savoir d'où vient ce lexique, ne le relie pas nécessairement à leur origine juive et sont étonnés d'apprendre qu'il est principalement fait d'hébraïsmes. Tous les locuteurs sont parfaitement aptes à s'exprimer sans particularisme, et différencient bien le français général de ce vocabulaire qu'ils identifient nettement, et qu'ils nomment. Or, on sait, notamment grâce au travail pionnier de Dauzat (1917) à quel point le fait de nommer un vocabulaire secret avec un glottonyme indigène (qui relève lui-même de ce vocabulaire), est caractéristique des argots de petits groupes sociaux conscients d'utiliser ce répertoire verbal comme un véritable *outil* de communication interne, voire comme organe de défense sociale. La

démultiplication des glottonymes pour une même réalité linguistique est signe, quant à elle, de l'éclatement de ce qui a cessé d'être une communauté linguistique proprement dite. En effet, chacun des locuteurs ne connaît et n'emploie généralement pas plus de deux des quatre glottonymes existants :

– [saa'kɔd] *sahacod* subst. masc. Exemple : *Ce mot, c'est en sahadod. Ils doivent connaître le sahadod.* Emprunté à hébr. לשון הקודש *lešon ha-qôdeš* « langue sainte » avec chute de la finale posttonique, assimilation de la voyelle nasale à la suivante (ces deux traits sont réguliers dans le reste du lexique) et déglutination de la première syllabe, sans doute réinterprétée comme l'article *le*, par mécoupure. L'emploi de cette locution hébraïque pour désigner le vocabulaire différentiel d'une communauté juive est généralisé en plusieurs endroits, dont en Italie (Aprile, 2012 :235) et en Allemagne. Ici, ce mot n'est connu que des informateurs les plus âgés.

– [dabe'ʁazɔ] *dabérage* subst. masc. Formé par suffixation française sur *dabérer* « parler ; dire », lui-même tiré d'hébr. דבר *dabar*. Mot d'emploi à peu près général pour désigner le vocabulaire spécial, mais aussi, plus largement, tout « acte de parole ; propos ; conversation ».

– [gʁe'gɔʁ] *grégor* subst. masc. Exemple : *Dabère ça en grégor.* Mot employé seulement par une famille de locuteurs, parmi lesquels il s'est substitué aux précédents. Il convient peut-être de le rattacher à un type lexical roman dérivé de GRÆCUM, qui a donné en provençal des formes assez semblables, mais de sens différent : Aix, Marseille *gregau* « vent du nord-est », avec peut-être ici un sémantisme apparenté à nfr. *parler grec* « parler une langue incompréhensible » (FEW 4, 209a, GRÆCUS).

– ['it] ou ['jit] (selon les locuteurs) *yit* « juif », dans les locutions *parler yit* ou *dabérer yit*, attestées chez deux locuteurs seulement, lesquels sont d'ailleurs les seuls de nos informateurs à identifier clairement la connaissance de ce vocabulaire à leurs origines juives. Le mot *yit* est un vieil emprunt argotique au judéo-allemand alsacien, qui s'est déparcellarisé²⁸.

28. Nous avons dressé une histoire de ce mot en français dans une étude sur les interférences entre français et yidich (Nahon, 2017c : 143-144).

On a recours au *dabéragé* dans toutes les situations où il peut être utile de ne pas se faire comprendre d'autrui, mais aussi, entre soi, « pour s'amuser », pour se constituer, entre locuteurs, une sorte de connivence linguistique plaisante. Certains affirment même l'employer plus volontiers lorsqu'ils sont d'humeur joyeuse. Bien souvent, les fonctions cryptique et ludique se rejoignent, notamment lorsque le vocabulaire spécial sert à des railleries ou à des plaisanteries²⁹. La répartition sémantique du vocabulaire suit les nécessités de son usage : ainsi, le lexique religieux juif est pratiquement disparu du fait de l'extinction de toute pratique religieuse traditionnelle, et ce au moins depuis la fin ou le milieu du XIX^e siècle, parmi les familles concernées (chez les rares locuteurs qui savent nommer quelques *realia* du judaïsme, le vocabulaire qui a cours est celui du rite portugais, naguère pratiqué à Marseille, ou le vocabulaire général véhiculé par les médias et la culture religieuse 'œcuménique'). De manière générale, et à l'exception d'un locuteur quinquagénaire particulièrement performant, on observe, entre les locuteurs les plus âgés et leurs enfants, une réduction presque par moitié du stock lexical, avec, en contrepartie, certains mots qui viennent à recouvrir des sémantismes extrêmement larges (tels que l'adj. qual. *davar*, déjà mentionné, et son antonyme *choffé* [ʃo'fe] « bon, bien, beau, agréable, appréciable (se dit d'un objet, d'une personne, d'une situation, etc.) », emprunté à hébr. יפה *yaphéh*). Toutefois, la transmission n'est pas interrompue et, dans plusieurs familles, le particularisme, réduit à quelques dizaines de mots parmi les plus fréquemment utilisés, ont été transmis aux jeunes générations. Certains l'ont également appris à leurs conjoints ou à des collègues, au-delà du groupe initial des locuteurs³⁰. Enfin, les informateurs sont généralement très enclins à renseigner l'enquêteur, s'émerveillant parfois qu'il y ait enfin quelqu'un pour s'intéresser à ce qu'ils tiennent pour une singularité familiale, et disant même y prendre un certain plaisir.

29. On retrouve ici les deux fonctions principales distinctives des argots, telles qu'elles ont été définies par D. François-Geiger, qui évoque aussi, opportunément, cette fonction « crypto-ludique » (1999 : 323).

30. Un informateur, à qui nous demandions en 2016, lors d'un entretien d'enquête, s'il connaissait d'autres locuteurs, nous a répondu : « Oui, bien sûr : toutes mes maîtresses ! ».

3. 3. *En Gascogne, des usages linguistiques liés à une identité religieuse en péril*

Les Israélites gascons ont un rapport tout autre à leur variété linguistique. Toujours attachés, dans l'ensemble, à la pratique religieuse ou au souvenir de celle-ci, toujours fiers d'appartenir à une civilisation « juive portugaise » historiquement considérée comme l'élite du judaïsme français, et toujours conscients d'appartenir à une des plus vieilles *familles spirituelles* de la France (selon le mot de Barrès), et en particulier de leur région à laquelle ils vouent une dilection particulière, ils tiennent leur langue, aux côtés de traditions liturgiques, culinaires et culturelles, pour un des aspects de cette culture et de cette identité qu'ils revendiquent. Ainsi, plusieurs locuteurs, après la Seconde guerre mondiale et le massacre de plus des deux tiers de l'ancienne communauté juive d'Aquitaine, ont commis, conscients de l'intérêt qu'il y avait à le sauvegarder, des relevés manuscrits du vocabulaire employé dans leurs familles. Pour autant, nombreux sont ceux qui manifestent des réflexes de « protection » face à l'enquêteur. Sans pour autant considérer leur langue spéciale comme un secret à garder, ils observent souvent une méfiance prudente qu'ils expliquent eux-mêmes comme un vestige de réflexes induits par trois siècles d'Inquisition, réactivés par les persécutions nazies. Le linguiste ne peut pas se présenter inopinément chez eux et les interroger sur leur langue. C'est en étant reçu plusieurs semaines chez l'un, en parlant très longuement avec les autres, toujours en nous faisant recommander par une tierce personne, que nous avons pu constituer nos premières listes, le relevé lexicographique étant d'autant plus ardu que les particularismes surviennent dans le discours au hasard du moment et des circonstances, à peu près comme des régionalismes, et non comme en Provence, comme un vocabulaire de substitution que le locuteur peut convoquer délibérément. Il n'existe d'ailleurs pas de glottonyme indigène : même si les locuteurs ont conscience d'employer des mots qui, pris individuellement, sont perçus comme des particularismes, l'ensemble du lexique n'est pas

nommé³¹. La distribution sémantique est également différente : la variété parlée en Gascogne, même si elle comporte un vocabulaire plus étendu que celle de Provence, ne permet pas de rendre inintelligible au profane tout énoncé. Les particularismes n'ont souvent pas d'équivalent sémantique en français général aussi nettement qu'en Provence : soit qu'il s'agisse de mots désignant des *realia* de la religion, soit des mots affectifs, relatifs aux plaisirs, aux émotions, ou à des choses que la pudeur ou l'honnêteté réprouvent. Quand ils semblent être des synonymes de mots de français général, ils n'y sont pas entièrement substituables : ils portent toujours une connotation plus ou moins forte, péjorative, affective, plaisante, ou autre. Enfin, bien peu nombreux sont les locuteurs qui emploient encore quotidiennement leur variété : la plupart ont pris conjoint hors du groupe et ne fréquentent plus les autres locuteurs. Il arrive que certains se souviennent de mots qu'employaient leurs parents ou leurs grands-parents, voire eux-mêmes dans leur jeunesse, mais disent ne plus employer ce mot ou même n'être plus sûr de son usage. Plusieurs d'entre eux sont si repliés sur leur propre connaissance du particularisme qu'ils pensent être les seuls ou les derniers à s'en servir.

CONCLUSION

Bien que parlées par des groupes anciennement unis par la religion juive et par une implantation géographique commune dans un même espace assez uniforme, le Midi de la France, les deux variétés ici considérées étonnent par les profondes différences qui les séparent et le peu de traits communs qu'elles partagent. Si des différences historiques, structurelles et sociolinguistiques si nettes éloignent des variétés pourtant parlées par des populations en principe si

31. Sauf, par effet de contamination de la terminologie linguistique récente, chez certains locuteurs qui se plaisent à l'appeler « notre judéo-bordelais », par imitation de *judéo-espagnol*, *judéo-allemand*, etc. : mais cela n'a rien de comparable avec le *dabéragé* provençal ou les multiples noms de langues spéciales relevés par Dauzat.

proches, quelle pertinence pourrait avoir, *a fortiori*, une classification qui les regrouperait ensemble avec d'autres variétés encore moins apparentées entre elles, sous une même dénomination, pour ne pas parler de catégorie typologique, de « langues juives » ? Voici pourtant deux objets linguistiques que les tenants de la « judéo-linguistique », à la manière de partisans d'un irrédentisme idéologique, n'hésiteront pas à classer impérieusement sous ce nom, mais en vertu de quels critères ?³²

1. a. S'il s'agit d'y voir des langues spéciales propres à des groupes juifs, c'est-à-dire, pour ne pas entrer dans les complications infinies de savoir ce que c'est qu'être juif, des groupes d'individus pratiquant collectivement la religion mosaïque³³, l'exemple de la Provence montre que la pratique de la langue soi-disant juive n'a aucun lien nécessaire avec la judaïté de ses locuteurs ;

b. à l'inverse, là où le lien entre identité juive et langue spéciale est opérant, c'est-à-dire en Gascogne, l'identité, comme le particularisme, n'est que le produit des volontés délibérées des fondateurs de la communauté, qui s'est construite son judaïsme il y a un peu plus de trois siècles ; elle s'apparente à une espèce de mode de longue durée et non à des prétendus réflexes ethniques ou religieux hérités de quelque lointaine antiquité ;

c. quand bien même l'altérité linguistique se superposerait à l'identité religieuse des locuteurs, la variation linguistique propre aux groupes religieux est largement répandue dans toutes les familles de langues et probablement pour toutes les religions, qui, dès lors qu'elles reposent sur des textes et une liturgie, induisent toujours un rapport singulier à la langue ; pour autant, on ne parle pas de *protestantofrançais, de *catholicoroumain, ou de *musulmanoallemand, lequel serait apparenté au *musulmanofrançais ou au *musulmanolibanais, au prétexte que ces « langues musulmanes » ont en commun d'être marquées par la diglossie avec

32. Le présent article avait été commandé pour le fascicule de 2019 de *La Linguistique*, consacré aux "judéo-langues", d'où le développement qui suit sur la validité théorique de ce concept.

33. Et encore, qu'y a-t-il de commun entre la religion des « Israélites de rite portugais » de Bayonne, celle des intégristes de *Mea she'arim*, celle des tribus juives du Mzab et celles des « Reconstructionist Jews » d'Amérique, pour ne pas en dire d'autres ? Laissons aux sociologues des religions et aux ethnologues le soin de montrer les limites, sinon les dangers, d'une perception monolithique du fait juif.

l'arabe coranique due à la religion de leurs locuteurs, et diffèrent légèrement de l'allemand, de l'arabe dialectal libanais ou du français que parlent les locuteurs non musulmans.

2. S'il s'agit de prendre en compte des critères structurels, les exemples étudiés dans cet article montrent assez le degré d'hétérogénéité qu'on peut y constater. Le critère le plus souvent invoqué par les partisans des 'judéolangues', à savoir la présence d'un lexique différentiel d'origine hébraïque ou hébréo-araméenne, est invalidé par le contre-exemple des Juifs de Gascogne, dont le parler ne comprend pratiquement aucun emprunt direct à l'hébreu mais seulement, en fait d'hébraïsmes (dont, au surplus, la proportion est limitée par rapport au reste du lexique différentiel), des emprunts à d'autres variétés juives ou des néologismes délocutifs ; au rebours, l'usage d'une langue spéciale à base d'hébreu n'est pas exclusivement le fait des Juifs : outre les locuteurs non juifs de la variété de Provence, les argots de marchands non juifs de type *Rotwelsch* le démontrent assez ;

3. S'il s'agit enfin de faire reposer la spécificité des langues juives sur des critères fonctionnels, ces critères, pris séparément, n'ont rien de spécifique à une hypothétique catégorie que, pris collectivement, ils ne permettent pas d'établir. Les fonctions cryptiques et ludiques sont celles de n'importe quel argot ; la fonction identitaire, qu'elle soit religieuse ou sociale, la religion n'étant qu'un des aspects de la caractérisation sociale d'un individu ou d'un groupe, est à la base de toute singularisation linguistique, voire, de tout acte langagier : quel usage de la langue serait exempt d'interférences avec l'identité de la personne qui parle ?

Sur ces considérations trop brèves, nous laisserons le lecteur délibérer en lui-même de la validité de la catégorie des « langues juives ». *Nec mihi, si aliter sentias, molestum*. Mais cette catégorie, quand bien même elle serait pertinente, n'est en aucun cas indispensable – nous espérons l'avoir ici montré – à la description et à l'analyse de la réalité linguistique, dans la diachronie comme dans la synchronie. Or, la linguistique ne s'occupe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'autre chose.

Références bibliographiques

- ALG = Séguy Jean, 1954-1973, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne (ALG)*, t. I-VI, Paris, CNRS.
- Aprile Marcello, 2012, *Grammatica storica delle parlate giudeo-italiane*, Galatina, Congedo.
- Bar-Asher Moshé, 2006, *Les traditions de l'hébreu des communautés juives du Sud-Ouest de la France* [en hébreu], Jérusalem, Université Hébraïque de Jérusalem.
- Bar-Asher Moshé, 2013, *Les communautés juives du Sud-Ouest de la France. Prières et traditions linguistiques*, Paris/Louvain, Peeters-Selaf.
- Carvalho Alfredo de, 1938, *Os Portugueses em Bordéus durante o século XVII*, Figueira da Foz, Tipografia Popular.
- Colafemmina Cesare, 2000, « Hebrew Inscriptions of the Early Medieval Period in Southern Italy », Barbara Garvin & Bernard Dov Cooperman (ed.), *The Jews of Italy. Memory and Identity*, Bethesda, University Press of Maryland, pp. 65-81.
- Colorni Vittore, 1964, « L'uso del greco nella liturgia del giudaismo ellenistico e la novella 146 di Giustiniano », *Annali di storia del diritto*, n° 8, pp. 19-80.
- Dauzat Albert, 1917, *Les argots de métiers franco-provençaux*, Paris, Champion.
- François Denise, 1999, « Les argots », Gérald Antoine & Robert Martin (dir.), *Histoire de la langue française 1880-1914*, Paris, CNRS Éditions, pp. 322-331.
- Graizbord David, 2006, « Becoming Jewish in Early Modern France : Documents on Jewish Community-Building in Seventeenth-Century Bayonne and Peyrehorade », *Journal of Social History*, 40-1, pp. 147-180.
- Klepsch Alfred, 2004, *Westjiddisches Wörterbuch : Auf der Basis dialektologischer Erhebungen in Mittelfranken*, Tübingue, Max Niemeyer.
- Léon Henry, 1893, *Histoire des juifs de Bayonne*, Paris, Durlacher.
- Martinet André, 1953, « Preface », Uriel Weinreich, *Languages in Contact, Findings and Problems*, New York, Publications of the Linguistic Circle of New York.
- Martinet André, 1982, « Bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits », *La Linguistique*, 18/1, pp. 5-16.
- Masson Michel, 2003, « L'hébreu moderne est-il une langue juive ? », Franck Alvarez-Péreyre & Jean Baumgarten (ed.), *Linguistique des langues juives et linguistique générale*, Paris, CNRS, pp. 143-156.
- Meillet Antoine, 1904-1905, « Comment les mots changent de sens », *L'année sociologique*, n° 9, pp. 1-38.
- Nahon Gérard, 1986, *Inscriptions hébraïques et juives en France médiévale*, Paris, Les Belles Lettres.
- Nahon Peter, 2016, « Lily Kahn et Aaron D. Rubin (ed.), *Handbook of Jewish Languages*. Leyde/Boston, Brill, 2015, xix + 760 p. », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 111/2, pp. 94-98.
- Nahon Peter, 2017a, « Diglossia among French Sephardim as a motivation for the genesis of "Judeo-Gascon" », *Journal of Jewish Languages*, 5/1, pp. 104-119.

- Nahon Peter, 2017b, « Un regard bordelais sur le rite comtadin en 1847, assorti de quelques remarques sur la disparition de celui-ci », *Revue française d'histoire du livre*, 138, pp. 109-120.
- Nahon Peter, 2017c, « Notes lexicologiques sur des interférences entre yidich et français moderne », *Revue de linguistique romane*, 81, pp. 139-155.
- Nahon Peter, 2018a, « Emprunts ou délocutifs ? Un cas de contact 'hiérolectal' », *Le Français Moderne*, 2018/2, pp. 215-224.
- Nahon Peter, 2018b, « L'espagnol, naissance d'une langue morte : quelques considérations sur l'hispanité des *Séphardim* d'Aquitaine », *Bulletin hispanique*, 120/2, pp. 1-20.
- Nahon Peter, 2018c, « Aspects de la religion populaire des Israélites de rite portugais de Bayonne et Bordeaux », António Bento (dir.), *Belmonte : Inquisição, criptojudaismo, marranismo*, Editora Livros Labcom, Covilhã, 2018, pp. 171-187.
- Nahon Peter, 2018d, *Le rite portugais à Bordeaux d'après son Seder ḥazanut. Étude ethnophilologique et édition des Ordres des prières de 1870-1871*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- Nahon Peter, 2018e, *Gascon et français chez les Israélites d'Aquitaine*. Documents et Inventaire lexical. Paris, Classiques Garnier, coll. « Travaux de lexicographie ».
- Simonsohn Shlomo, 1974, « The Hebrew Revival among Early Medieval European Jews », Saul Lieberman (éd.), *Salo Wittmayer Baron Jubilee Volume*, II, Jérusalem, American Academy for Jewish Research, pp. 587-789.
- Strich Adam, & Jochnowitz George, 2015, « Judeo-Occitan », Lily Kahn & Aaron D. Rubin (edd.), *Handbook of Jewish Languages*. Leyde/Boston, Brill, pp. 517-551.
- Szajkowski Zosa, 1948, « קאמטא-ווענעסען פון ארבע קהילות פון די יידן אין די דאס לשון פון די יידן פון די ארבע קהילות פון קומטא-ווענעסען – *La Langue des juifs des quatre communautés du Comtat-Venaissin* », en yidich, New York, YIVO.
- Van Gennep Arnold, 1908, « Essai d'une théorie des langues spéciales », *Revue des études ethnographiques et sociologiques de Paris*, pp. 327-337.
- Viguié Marie-Claire, 1989, « Le "Sermon des Juifs" à Carpentras : Carnaval ou Pourim ? », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 101/187, pp. 235-259.